Comment réduire les émissions directes liées à la mobilité ?



Il est un domaine qui peut servir de levier aux efforts de décarbonation des entreprises : la mobilité. Au-delà de l'impact positif pour l'environnement, la transition vers une mobilité durable, électrifiée, peut avoir un intérêt économique pour les entreprises et les aider à renforcer leur résilience dans un contexte géopolitique instable où les prix des énergies fossiles, volatiles et imprévisibles, ne permettent pas une bonne maîtrise des coûts. Cette problématique fut le thème d'une conférence organisée par la House of Sustainability le 20 mai 2026, en collaboration avec Klima-Agence et Luxinnovation.

Quels transports l'entreprise peut-elle décarboner directement?

- Les flottes de véhicules d'entreprise,

- Les déplacements domicile-travail des collaborateurs.

Quelles étapes suivre ?

- Analyser la situation de mobilité actuelle de l'entreprise : calculer l'empreinte carbone de l'entreprise afin de quantifier précisément les émissions liées à la mobilité par rapport à l'ensemble des activités de l'entreprise. Aides diagnostiques disponibles : Fit4Sustainbility ou SME Packages Sustainability,
- Identifier les besoins et les moyens de transport utilisés,
- Quantifier les distances parcourues, temps de stationnement, volumes de marchandises transportés, trajets domicile-travail, profil des conducteurs, etc.).
- Tester des véhicules,
- Mener une enquête auprès de l'ensemble des salariés pour mieux comprendre les pratiques, les contraintes et les attentes,
- Faire appel à un conseiller en énergie pour envisager le projet de manière globale,
- Se renseigner sur l'infrastructure de recharge (autorisations, typologies des bornes (AC/DC)), et faire appel à des installateurs spécialisés,
- Se renseigner sur les aides disponibles et les accompagnements offerts pour les projets de transition vers une mobilité plus durable (voir « qui peut m'aider ? » ci-dessous), faites vos demandes d'aides avant de signer les devis (effet incitatif).

Véhicule électrique (VE) versus véhicule thermique (VT) : comparatif des coûts

Acquisition : frais plus importants pour les VE que pour les VT équivalents

Entretien : de 30 à 40% d'économie pour les VE par rapport aux VT

Fiscalité : plus avantageuse pour les VE

Énergie : jusqu'à 50% d'économie pour les VE par rapport aux VT

Assurance : quasi aucune différence

Dès 3 à 6 ans, le véhicule électrique devient moins cher que le véhicule thermique et avec les aides d'État, c'est encore plus rapide !

Exemples d’actions à entreprendre pour décarboner la mobilité

- Mettre en place une *car policy,*
- Impliquer l’ensemble du personnel en amont en pendant le processus de transition,
- S’assurer que le management est pionnier dans cette transition (pour donner l’exemple),
- Installer une infrastructure de charge dans l’entreprise et réserver des places de parking aux véhicules électriques,
- Acquérir des véhicules utilitaires électriques,
- Offrir la possibilité d’installer des *wallbox* près du lieu de résidence des collaborateurs avec le remboursement des charges à domicile
- Offrir des cartes de mobilité (pour recharger son véhicule aux bornes publiques)

Qui peut m’aider ?

- House of Sustainability : SME Packages Sustainability
- Luxinnovation : Fit4Sustainabilty, aide en faveur d’infrastructures de charge portées par les PME, aide à la protection de l’environnement
- KlimaPakt fir Betriber : Klimabonus

Prochain événement « décarbonation » de la House of Sustainability

30 juin 2026 : Photovoltaïque en autoconsommation et partage: moins de dépendance. Moins d’émissions. Plus d’économies.